



# GROUPE D'ETUDE DU MEROU

## Assemblée générale

Sète, le 27 janvier 2008

**Membres présents :** ALEGOET Christian, ANDRE Marc, ASTRUCH Patrick, BACHET Frédéric, BARNABE Gilbert, BINCHE Jean-Louis, BONHOMME François, CABARET Jean, CANTOU Michel, CHARBONNEL Éric, DALIAS Nicolas, DANIEL Boris, De MONBRISON David, DUPUY de la GRANDRIVE Renaud, FALLOURD DEVANNE Sophie, FLEIHT Patrick, FRANCOUR Patrice, GALY Jean-Louis, GILLES Pierre, HARMELIN Jean-Georges, HARMELIN-VIVIEN Mireille, HIREL Nicolas, Invités présents, JULLIAN Éric, KARA Hichem, LE DIREAC'H Laurence, LELONG Patrick, LENFANT Philippe, LICARI Marie-Laure, LOUISY Patrick, MELLON Capucine, MORI Alain, MOUTON Patrick, PIOCH Sylvain, QUIGNARD Jean-Pierre, RANCHER Jacques, ROBERT Philippe, ROMANS Pascal, RUITTON Sandrine, ULMER Catherine.

### INVITES

BARRANS Marie-Agnès, LE MOEL Béatrice, PAYROT Jérôme, TAQUET Marc (Excusé), DUBOIS Maude, MILLOT Alexis.

**Membres excusés** (avec 12 pouvoirs) : ALAZARD Frédéric, BAILLY Nicolas, BARCELO Alain, BERGERE Hervé, BIGOT Adrien, BOURJEA Jérôme, CARRODANO Gérard, CHAUVET Claude, CLUA Éric, COTTALORDA Jean-Michel, CULIOLI Jean-Michel, DEBAS Laurent, ESPOSITO Gilles, FINELLI Frank, FOULQUIE Mathieu, GALZIN René, GANTEAUME Anne, GARCIA Daniel, GOARANT Cyrille, LEFEVRE Claude, MONESTIEZ Pascal, MOSCONI Pascal, MUSARD Olivier, NOVI Michel, ODY Denis, OLIVER Guy, PEREZ Thierry, PICQUART Ingrid, RETORE Catherine, ROBERT Nicolas, ROSENFELD Alexis, SASAL Pierre, SOURBES Francis, SOURBES Laurent, VALLETTE Philippe, VALLON Raymond, VICENTE Nardo, WAGNER Marylène, ZERLINI Gilles.  
AIT ALI Ali, ARCULEO Marco, BALDE Atigou, Renones-PEREZ Olga, TUNESI Leonardo.

La séance est ouverte à 9 h 45.

Le président du GEM renouvelle tous ses vœux à chacun, en son nom et de la part du Conseil d'Administration, "que l'année 2008 soit belle, joyeuse et studieuse". Il souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée et présente les excuses de ceux qui n'ont pas pu venir.

Il remercie François BONHOMME, Michel CANTOU qui nous accueillent aujourd'hui à la Station de Biologie Marine et Lagunaire ainsi que Monsieur François COMMEINHES, maire de Sète pour son aide. Il souligne la présence de Monsieur Henri GRONZIO, Président du Comité régional Languedoc Roussillon des pêches et des élevages marins.

### Nouveaux membres

Six demandes d'admission au GEM ont été acceptées par le Conseil d'administration :

Deux membres correspondants :

AIT ALI Ali, Institut National De Recherche Halieutique, Centre Aquacole de M'diq, au Maroc,  
BALDE Atigou, Direction Nationale Gestion Ressources en Eau, Conakry, République de Guinée.

Quatre membres actifs :

BARRANS Marie-Agnès, pharmacienne à l'hôpital de Narbonne,  
LE MOEL Béatrice, présidente de l'association Voile de Neptune,  
PAYROT Jérôme, chargé de mission à l'Observatoire Marin de Cavalaire sur mer,  
TAQUET Marc, Biologiste - Halieute à l'IFREMER de Sète.

## **RAPPORT MORAL**

L'année 2007 a été très riche et laborieuse : outre les missions effectuées dont les responsables feront le compte rendu, cette année a été marquée par le deuxième symposium international sur les mérous de Méditerranée parfaitement organisé en mai à Nice par Patrice FRANCOUR et par la reconduction du moratoire. C'est ici l'occasion de remercier tous ceux, membres du GEM ou pas, qui ont œuvré dans ce but, les scientifiques qui ont su mettre en valeur les arguments nécessaires, les pêcheurs professionnels qui nous ont suivi, la Fédération française d'études et de sports sous-marins, et l'IFREMER, sollicités par la Direction régionale des affaires maritimes.

## **RAPPORT FINANCIER**

Le trésorier F. BACHET présente le rapport financier de l'année écoulée (ci-joint). Les recettes 2007 s'élèvent à 17 049,00 € et les dépenses à 16 607,89 €. Le bilan fait état d'un solde créditeur de 21 595,68 € au 01/01/2008.

Le président attire l'attention sur le fait que les cotisations ne représentent qu'une faible partie des frais de fonctionnement du GEM. Nos cotisations sont en effet volontairement symboliques.

Nous avons besoin de partenaires financiers comme l'ont été Nausicaa ou les sponsors amenés par J. RANCHER. Les conventions passées avec les aires marines protégées et les subventions nous permettent d'équilibrer le budget du GEM. Le conseil d'administration a décidé d'intégrer une majoration de 15 % sur le budget des conventions de missions, destinée à participer au fonctionnement de notre association.

Discussion : M. HARMELIN-VIVIEN : On doit pouvoir obtenir de l'aide auprès de Véolia ou Total qui doivent justifier des préoccupations environnementales. Ph. ROBERT : pour cela, il faut proposer une mission spécifique d'envergure.

L. LE DIREAC'H : Voir l'Agence des AMP si on a un programme de recherche qui les concerne. Ph. ROBERT : il serait effectivement important de proposer un programme de recherche sur toutes (ou partie) les AMP françaises ou méditerranéennes.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2007**

### **- Missions et programmes de recherche**

#### **Inventaire de la population de jeunes mérous autour de l'île de Bagaud**

Convention PNPC / GEM ; Responsable : F. SOURBES ; présentation Marc ANDRE

Logistique : Parc National de Port-Cros ; FFESSM.

Les missions de comptage de février et de novembre montrent une certaine stabilisation autour d'une quinzaine d'individus de 30-35 cm de taille moyenne dans la zone de 0 – 15 mètres.

Discussion : J.G. HARMELIN : ces missions sont complémentaires aux grandes missions triennales d'octobre ; en 2005, on y a vu plus de mérous, ils semblent se cacher ou bouger un peu plus tard, en novembre ; c'est peut être dû aussi à une différence de l'effort d'échantillonnage.

M. CANTOU : c'est une équipe de 6 apnéistes en binômes, toujours les mêmes avec la même méthodologie.

J.G. HARMELIN : pour pouvoir comparer 2 missions, il faut le même effort d'échantillonnage ; les missions triennales sont faites à la même saison, avec le même protocole et la même équipe, ce n'est pas toujours le cas à Bagaud.

Ph. ROBERT : le conseil d'administration va mettre au point une trame pour la rédaction des comptes rendus de mission qui permettra une exploitation plus rigoureuse des résultats.

#### **Mission Tuff**

Responsable : Marc ANDRE

Il s'agit de missions légères à Port-Cros pour étudier la structure des habitats et le comportement social des mérous entre 0 et 10 m, sur un petit secteur, avec la même équipe et la même méthodologie.

Discussion : Ph. ROBERT : Y-a t'il un support logistique du Parc ? M. ANDRE : Non, on doit pouvoir réagir très vite en fonction de la météo, et on privilégie l'autonomie maximale pour ce fonctionnement de mission légère.

### **Mission d'inventaire de la population de mérours dans les eaux de La Ciotat**

Responsables : A. GANTEAUME, P. FRANCOUR ; présentation J.G. HARMELIN

Logistique et accueil : G. CARRODANO

Date : 12 - 14 septembre 2007.

Lors des missions précédentes, effectuées tous les 2 ans, la logistique était assurée par l'Atelier Bleu. Cette année, G. CARRODANO a mis à disposition sa structure d'accueil et a assuré la logistique plongée. Pour les prochaines missions, il faudra faire appel au CG 13, par exemple, pour financer au moins l'accueil et la logistique afin que ça ne coûte pas d'argent aux participants qui contribuent à ces missions de façon totalement bénévole.

A. GANTEAUME considère que ce recensement n'est pas exhaustif par rapport aux années précédentes (météo difficile). 56 mérours ont été comptabilisés, taille moyenne 50-60 cm avec quelques gros mâles, pas vus en 2005, et pas de renouvellement des jeunes (aucune observation par les apnéistes).

Discussion : M. ANDRE : les fonds sont plus abrupts et moins favorables que Bagaud et les poissons sont très craintifs (chasse ?). Il faudrait prospecter les digues et les jetées à titre comparatif.

P. MOUTON : quel est le comportement des mérours dans les sites de la Ciotat ? J.G. HARMELIN : sur les sites de plongée, ils ne sont pas craintifs vis-à-vis des plongeurs ; dans les zones où il y a des chasseurs, ils ont peur des apnéistes.

L. LE DIREACH : Anne a eu beaucoup de difficultés pour organiser cette mission, avec, notamment la crainte jusqu'au dernier moment d'une coïncidence de dates avec la mission dans les calanques. Ph. ROBERT : on sait que c'est beaucoup de travail, il faut tout d'abord caler le calendrier des missions et savoir ce que l'on peut faire pour l'aider en 2009 :

plus de participants : on doit trouver des plongeurs au sein du GEM,

calendrier : coordonner les dates avec la FFESSM,

financement pour la logistique, logement, ... : demander subventions CG 13,

utiliser les cartes en 3D des sites pour bien définir les parcours plongée.

### **Recensement du mérour dans les calanques de Marseille.**

Présentation E. CHARBONNEL

Organisation : Commission Départementale Biologie FFESSM (C. ROCHE, J. CABARET)

Supervision scientifique pour le GEM : J.G. HARMELIN, E. CHARBONNEL et O. MUSARD

Date : 21 au 23 septembre 2007.

Objectifs : sensibiliser et fédérer les clubs de plongée autour d'une action symbolique dans les calanques de Marseille. Cette cinquième mission d'inventaire a été suscitée par la Commission Départemental Biologie de la FFESSM, le GIP Calanques, la Ville de Marseille et le CEEP. Le GEM a été sollicité pour superviser sur le plan scientifique l'inventaire des mérours bruns présents dans les îles Marseillaises. Outre le mérour, d'autres espèces patrimoniales sont également recensées (grande nacre et corb).

Durant ces 3 jours, près de 200 plongeurs appartenant à une vingtaine de clubs de plongée ont participé à l'inventaire sur les sites potentiellement les plus favorables au niveau des habitats (fonds rocheux, éboulis) et « spots » de plongée déjà inventoriés durant les précédentes campagnes. Une dizaine de sites ont été sélectionnés : outre les calanques et ses îles, les sites voisins de l'archipel du Frioul et du Planier. Les conditions météorologiques ont été très favorables (mer belle et température de l'eau élevée (20°C), excepté un fort courant d'est le premier jour).

72 mérours de 30 et 90 cm ont été recensés, la structure démographique est bien équilibrée (taille moyenne de  $55,8 \pm 16$  cm) avec une population visiblement jeune ( $30,5\% \leq 45$  cm), avec néanmoins de grands mâles reproducteurs ( $13,9\% \geq 80$  cm). La profondeur moyenne de rencontre ( $23,5 \pm 5,5$  m) est élevée et les mérours ont un comportement très farouche pouvant indiquer une pression de chasse sous-marine, malgré le moratoire.

Le nombre total de mérours (49, hors Planier) est supérieur à l'effectif de 2006 (35), mais équivalent à celui de 2005 (50). Cet effectif n'a pas évolué de manière sensible depuis 3 ans. D'après les plongeurs du Yacht Club de la Pointe Rouge fréquentant très souvent le secteur des calanques et l'archipel de Riou, il s'avère que le nombre potentiel de mérours observés s'élève à 68 individus sur ce secteur. Les mérours ne sont pas spécialement rassemblés sur certains sites, mais sont uniformément dispersés sur l'ensemble des sites. L'effectif des mérours paraît néanmoins faible, au regard des potentialités très importantes en habitats favorables des calanques.

Discussion : P. MOUTON : Pourquoi s'être arrêté à Morgiou ? E. CHARBONNEL : limite de temps.

J. CABARET : ce genre de mission permet de mettre en relation les scientifiques, les commissions bio régionales et départementales et les plongeurs. Ph. ROBERT : le GEM peut difficilement s'impliquer davantage dans ce type de mission, l'échelle de participation est trop importante.

J.G. HARMELIN : malgré les imperfections, on obtient de bons renseignements scientifiques et notamment des éléments scientifiques supplémentaires pour le prolongement du moratoire : 20 mérous à Riou, 200 à la Gabinière : le site est loin d'être saturé.

F. BONHOMME : le grand public a l'impression que la population du mérou est très importante car il voit ou sait qu'il y a beaucoup de mérous à Port-Cros et on lui répète que les populations augmentent en dehors des AMP. On devrait alors publier des estimations qui relativiseraient ces données : par exemple on estime qu'il y a 1 mérou pour 5,3 km de côte en dehors des zones protégées.

*Les discussions s'engagent alors sur la chasse, le moratoire et les braconniers :*

M. CANTOU : La majorité des pêcheurs sous-marins respectent le moratoire. La présence de quelques braconniers peut-elle expliquer le comportement de fuite des mérous, ou bien est-ce un biais de la méthodologie par la plongée en scaphandre ? J.G. HARMELIN : on n'a vu que 2 mérous aux Impériaux, les pêcheurs nous disent qu'il y a souvent des braconniers, et même si on ne tire pas les mérous mais les poissons voisins, ça ne les rend craintifs. P. MOUTON : il n'y a pas besoin de beaucoup de braconniers pour provoquer de gros dégâts. E. CHARBONNEL : il y a déjà eu des condamnations pour braconnage et on connaît beaucoup d'autres chasseurs qui y ont échappé et même s'ils ne sont peut-être pas très nombreux, ils sont redoutables. Ph. ROBERT : avec la reconduction du moratoire, on peut craindre une augmentation du braconnage, la valeur du produit augmente avec sa rareté. Les braconniers travaillent à la demande, il faut sensibiliser l'administration des Affaires Maritimes et autres institutions chargées de faire respecter la loi.

Ph. ROBERT : je rappelle que les missions organisées ou co-organisées par le GEM doivent respecter strictement un cahier des charges pour la sécurité. Les organisateurs doivent se rapprocher des 2 responsables sécurité du GEM (J. CABARET pour la plongée, M. CANTOU pour l'apnée) et faire valider leurs protocoles.

### **- Deuxième symposium international sur les mérous de Méditerranée**

Organisation P. FRANCOUR, 10-13 mai 2007, Parc Phoenix à Nice.

Ce fut une véritable manifestation internationale de grande qualité, impliquant 60 scientifiques provenant de 11 pays différents. Ils ont exposé 39 communications orales ou posters. Les résumés sont disponibles en version PDF téléchargeable sur notre site web ([www.gemlemerou.org](http://www.gemlemerou.org)).

Présentation de quelques exemples de communications représentatives du symposium.

Les débats ont été également très intéressants comme par exemple sur la particularité française du moratoire : ce moratoire sur les côtes françaises reporte la pression de pêche sous-marine à proximité des frontières espagnoles ou italiennes. Il n'y a pas de frontière pour les mérous, la génétique l'a montré, il faudrait donc établir des plans de gestion à l'échelle du bassin occidental de la Méditerranée.

Discussion : Ph. ROBERT remercie P. FRANCOUR et tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette belle manifestation.

M. HARMELIN-VIVIEN : j'ai présenté les résultats des comptages dans le Parc national de Port-Cros lors d'un symposium à Murcia en septembre ; les effets du moratoire ont beaucoup interpellé les espagnols et les italiens qui aimeraient pouvoir obtenir une législation équivalente.

Ph. ROBERT : j'étais au congrès IUCN à Boulogne sur mer en novembre et les intervenants ont souvent parlé du rôle du mérou comme indicateur de gestion pour les AMP. Nos travaux ont souvent été cités.

### **- Reconduction du moratoire**

Le président remercie tous ceux qui nous ont particulièrement suivi ce dossier et contribué à faire aboutir cette démarche, en particulier Pierre MOTTA (Direction Régionale des Affaires Maritimes) et C. MELLON (IFREMER), pêcheurs, plongeurs, apnéistes, scientifiques ...

Ce moratoire est reconduit à l'identique jusqu'au 31 décembre 2013. Pour mémoire, le moratoire corse qui a débuté avant le continental (1985) prend en compte toutes les espèces de mérou plus les

hippocampes et quelques invertébrés mais n'inclue pas la pêche à l'hameçon et expirera le 31 décembre 2012. Les 2 arrêtés sont téléchargeables sur le site web.

**Discussion :** P. GILLES : Y a t'il eu d'autres espèces de mérout vues au cours des missions ? M. CANTOU : on a rencontré une badèche dans le Parc national de Port-Cros en 2007. P. MOUTON : dans le film de J.Y. COUSTEAU, « Par 18 mètres de fond » tourné en 1942 au large des Embiez, on voit également de nombreuses grosses badèches.

E. CHARBONNEL : pourquoi n'a t'on pas obtenu un moratoire de 10 ans comme nous l'avions demandé ? Ph. ROBERT : les pêcheurs ne le souhaitent pas, en revanche on a maintenu le maintien de l'interdiction de la pêche au hameçon qui faisait également débat.

M. ANDRE : Y a t'il une limitation au nombre de reconductions successives du moratoire ? F. BACHET : il n'y a pas de limite car c'est un arrêté préfectoral qui est remis en question à chaque fois.

Ph. ROBERT : nous avons obtenu la reconduction du moratoire grâce au sérieux et à la reconnaissance des travaux du GEM. Les décideurs ont ainsi un regard favorable sur les propositions que nous transmettons d'autant plus qu'au sein de notre association toutes les sensibilités sont représentées. J.G. HARMELIN : un des arguments forts que nous avons pu apporter a été le travail de recensements effectués hors aires marines protégées.

### **- Médias et communication**

Ph. ROBERT : lors de sa réunion, le conseil d'administration a décidé d'orienter notre communication selon 3 axes :

- réédition du dépliant,
- poursuite du bulletin annuel *Marginatus*,
- modernisation et réactualisation du site [www.gemlemerou.org](http://www.gemlemerou.org).

### **Marginatus**

P. MOUTON accepte d'ores et déjà les articles pour le numéro 7 (à envoyer par mail ou sur CD). Date prévue de parution 15 avril, donc réception des articles 15 mars au plus tard.

### **Promotion du GEM et du mérout, J. RANCHER**

Nous avons édité ou réédité l'année dernière le dépliant en 2 volets et la plaquette « chasseur responsable » en plus de *Marginatus*. Nous avons également fait faire des T Shirts et des écharpes aux couleurs du GEM, mais il faut stocker, gérer, ... ce n'est pas vraiment notre mission et on ne renouvelera pas les stocks cette année.

Pour les salons, le GEM a été sollicité pour participer au Festival Mondial de l'Image sous-marine à Antibes et au Salon Nautique de Paris. Nous avons répondu positivement mais cette présence coûte cher en temps et/ou en euros et s'avère peu rentable en regard du public rencontré.

Ph. ROBERT : notre présence sur ces salons n'a pas porté ses fruits vis à vis du grand public mais a été fructueuse en contacts avec les représentants des institutions ou de futurs partenaires possibles. Si nous sommes encore sollicités, nous déciderons au cas par cas en essayant de trouver un financement.

**Discussion :** F. BONHOMME : les posters et les plaquettes, devraient pouvoir être remplacés par des outils plus modernes comme les écrans LCD avec un ordinateur ou un lecteur DVD pour présenter des diaporamas ou des films courts mais de qualité. G. BARNABE : il faudrait faire un petit livre avec les résumés des 2 symposiums et les activités du GEM, il pourrait servir de carte de visite. Ph. ROBERT : c'est une très bonne idée mais il faut quelqu'un pour s'en charger. P. LOUISY : c'est un travail de conception et de rédaction très long, qui doit être conduit par un professionnel, donc avec du temps et de l'argent. Il faudrait d'abord savoir ce que l'on veut y faire apparaître exactement.

### **Site Internet**

Ph. ROBERT : pour sensibiliser le public l'outil idéal est le site Internet. Il doit être interactif et attractif, pour cela il doit être modernisé. Nous avons 2 solutions : trouver un budget pour faire appel à un professionnel, ou trouver au sein du GEM compétence, envie et disponibilité. S. RUITTON et C. ULMER ont proposé leur aide. P. FRANCOUR : il y a une solution intermédiaire, D. GARCIA est un professionnel, il peut nous faire un devis pour un site relooké et évolutif, les mises à jours seraient

l'affaire de S. RUITTON et C. ULMER. Des propositions de cahier des charges et de devis seront transmises au Conseil d'administration.

Discussion : G. BARNABE : il faut associer à l'image emblématique du mérrou une image d'espace emblématique : eau pure, propre ...

E. CHARBONNEL : on devrait également parler sur ce site du corb et du coralligène.

## **ELECTION STATUTAIRE**

Conformément aux statuts de l'association qui prévoit l'élection du conseil d'administration tous les 3 ans, celui-ci est démissionnaire.

Les candidats déclarés sont : ALAZARD Frédéric, BACHET Frédéric, BINCHE Jean-Louis, CABARET Jean, CANTOU Michel, CULIOLI Jean-Michel, FRANCOUR Patrice, HARMELIN Jean-Georges, LELONG Patrick, QUIGNARD Jean-Pierre, RANCHER Jacques et ROBERT Philippe.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité (53 votants ou représentés) moins 10 abstentions.

Le nouveau conseil d'administration élit en son sein le bureau composé de :

Président : ROBERT Philippe  
 Vice Président : CANTOU Michel  
 Secrétaire : LELONG Patrick  
 Trésorier : BACHET Frédéric

## **PROGRAMME 2008**

### **- Missions et programmes de recherche**

#### **Recensement de la population du mérrou brun du Parc national de Port-Cros**

##### Port-Cros

Responsable scientifique : J.G. HARMELIN

Responsable de l'équipe des apnéistes : M. CANTOU

Logistique : Sun Plongée

Date : 13-17 octobre 2008 ; dates de repli pour raisons de météo : 27-31 octobre 2008.

Convention de partenariat avec le Parc national de Port-Cros.

Objectifs : Recensement de la population du mérrou brun du Parc national de Port-Cros – et autres espèces de mérrous éventuelles - dans le cadre des campagnes triennales réalisées à la même période depuis 1993, avec le même protocole et les mêmes équipes.

##### Porquerolles

Depuis la mise en protection des eaux de Porquerolles à travers Natura 2000, le Parc national de Port-Cros, gestionnaire de ce périmètre, demande une étude et un suivi des populations de mérrous de Porquerolles, comme indicateur de l'effet de cette protection. Après discussion en conseil d'administration, le GEM va proposer le planning suivant :

<b>Année</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Port-Cros</b>										
<b>Porquerolles</b>										

Port-Cros : missions à l'identique, 1 mission lourde tous les 3 ans (jaune). Port-Cros bénéficie en effet d'une ancienneté précieuse et unique pour ses missions, ce qui donne encore plus de valeur aux résultats et incite à prolonger ce rythme dans le temps.

Porquerolles : pour respecter l'objectif du Parc sur l'évaluation de l'effet de la protection mise en place en 2007, il est proposé une comparaison de 2 petites zones au sud de l'île (une protégée et une non protégée). Le rythme d'une mission plus légère qu'à Port-Cros, tous les deux ans mais selon le même protocole, permettra l'obtention des données nécessaires pour répondre à l'objectif fixé.

Discussion : S. RUITTON: chaque année, des comptages de poissons sont réalisés par les agents du Parc sur les sites protégés ou non. Ils doivent pouvoir comptabiliser les mérrous s'il y en a, en complément de ces missions. P. FRANCOUR : ce planning et le rythme proposé pour les missions du GEM permettront d'obtenir des données statistiquement valables.



## Missions dans la Réserve Marine de Cerbère-Banyuls

Suivi des inventaires dans la réserve intégrale, M.L. LICARI

Responsable : J. PAYROT.

Date : 2 jours dans la première semaine de septembre.

Objectifs : continuer les inventaires réalisés tous les deux ans.

Intervenants : les membres du GEM de la région en association avec les pompiers.

**Ph. ROBERT renouvelle à cette occasion, les consignes de sécurité pour les missions où le GEM est directement ou non impliqué, en insistant sur l'importance de faire valider les protocoles de mise à l'eau (scaphandre et apnée) aux responsables sécurité du GEM (J. CABARET pour la plongée, M. CANTOU pour l'apnée).**

Poursuite de la mission télémétrie acoustique, Ph. LENFANT

Objectifs : continuer le suivi des mérours marqués dans la réserve.

Le soutien de la Fondation d'Entreprise TOTAL a permis de marquer 6 nouveaux mérours avec des émetteurs plus performants (Température et profondeur en plus). Les mérours marqués en 2007 ont été détectés à nouveau.

## Reproduction des mérours

Responsable : M. CANTOU

Les missions prévues en 2006 et 2007 pour récupérer des œufs obtenus par stripping de mérours adultes prélevés sur les marchés espagnols n'ont pas pu se faire. Il serait plus intéressant de capturer des post-larves sur les lieux de reproduction (Stromboli par exemple).

Discussion : Ph. ROBERT : Quel est l'intérêt de capturer des post larves et qu'est ce qui doit être prioritaire entre le stripping en Espagne ou la capture de post larves en Italie ? G. BARNABE : la capture et l'étude des post larves et de leur lieu de vie fournirait de précieuses données sur les conditions environnementales, sur leur besoins lors des premiers jours, sur la prédation ...

P. LOUISY : les italiens ont beaucoup avancé sur la connaissance de l'élevage larvaire, c'est pour eux un domaine assez bien maîtrisé. Ils ont sur place post larves et alevins et si l'on en a besoin, il vaut mieux coopérer avec eux plutôt que d'envisager des missions de capture soumises aux aléas de la météo et d'essayer de tout réinventer. P. GILLES : l'élevage fonctionne également très bien en Crète où ils ont obtenu plusieurs dizaines de milliers de mérours.

G. BARNABE : le problème n'est pas l'aquaculture mais la connaissance des conditions de vie des larves et des alevins. M. HARMELIN-VIVIEN : il existe un programme international sur les larves de mérours et d'autres poissons ; ce sont de gros investissements pour peu de résultats.

Ph. ROBERT : on doit déjà anticiper la reconduction du moratoire dans 6 ans ; les institutions demandent s'il n'y a pas d'autres solutions que les interdictions : aquaculture, lâchers ? De ce point de vue ces pistes de recherche pourraient répondre au moins partiellement aux objectifs de gestion. D. De MONBRISON : le repeuplement coûte très cher et pose des problèmes de génétique.

M. CANTOU : il y a un manque de connaissances sur la vie des alevins. J.G. HARMELIN : les espagnols travaillent sur ce sujet à Majorque, ils ont le matériel, l'expérience et les compétences.

P. FRANCOUR : quelles sont les motivations du GEM ? le problème principal était la raréfaction des adultes, qui nous a conduit aux problèmes de reproduction et de recrutement. On voit maintenant que ce sont des préoccupations nationales au niveau du bassin occidental de la Méditerranée. Le GEM contribue à cette réflexion avec les laboratoires de recherche pour trouver ensemble les moyens d'obtenir des réponses. C'est pareil pour la gestion de cette espèce qui doit être internationale, le GEM ne pouvant pas en effet tout gérer seul.

M. HARMELIN-VIVIEN : lors du symposium de Murcia, il a été montré que l'extension des réserves est le meilleur moyen de gestion des pêches et c'est une tendance à l'échelle mondiale. Le repeuplement ne donne pas de résultats significatifs sauf en rivière. Le meilleur moyen de protection d'espèces en danger est de protéger les lieux et les périodes de reproduction. J.P. QUIGNARD : Connaît-on les ces lieux de reproduction pour le mérour ? J.G. HARMELIN : on connaît les lieux d'agrégation (en principe dans les réserves) mais est-ce des lieux de reproduction ? pour cela il faut trouver des œufs et des larves.

F. BONHOMME : le repeuplement à partir de poissons issus de l'aquaculture est inefficace et mal vu par les instances internationales. Les programmes internationaux sont très lourds mais il existe des possibilités de financement de programmes plus légers et accessibles au GEM. P. FRANCOUR : nous en avons parlé au cours de la réunion du conseil d'administration. La Fondation Albert II à Monaco peut financer des projets ainsi que la Fondation d'Entreprise TOTAL. Pour cela il faut m'envoyer des projets de programmes que je soumettrai après synthèse.

### **Collaboration avec le Maroc**

Monsieur Ali AIT ALI, notre nouveau membre correspondant du Maroc n'a pas pu nous rejoindre aujourd'hui mais il nous a fait parvenir une proposition de collaboration en quatre points qui est lue à l'assemblée :

- *réalisation d'un ouvrage sur les trois espèces de mérours du Maroc (fin Juin 2008),*
- *campagne de reconnaissance des habitats des mérours dans la baie de M'diq et initiation des plongeurs du Centre Spécialisé en Aquaculture de l'INRH. Possibilité de capture de 5 à 6 individus de mérour brun et 5 à 6 individus de badèche pour la constitution d'un stock de géniteurs,*
- *Organisation de missions de capture de juvéniles de 2 à 3 cm. pour étude zootechnique (croissance, survie, comportement, etc.),*
- *expertise du GEM pour l'établissement de cartes de distribution des mérours au Maroc.*

Discussion : Ph. ROBERT : nous sommes d'accord sur le principe de cette collaboration mais il faut l'évaluer dans le détail et voir ce qu'il nous est possible de faire.

P. GILLES : pour la formation des plongeurs, il faudrait en intégrer quelques uns lors de nos missions ici pour qu'ils puissent ensuite transmettre le savoir faire au Maroc. Ph. ROBERT : on complète la formation en envoyant quelques membres du GEM lors des premières missions. Si on fait participer des plongeurs à nos missions, il faut vérifier leurs compétences et être intransigeants sur la sécurité.

P. FRANCOUR : on a vu que nous avons un planning très chargé en 2008 (missions PNPC / Porquerolles entre autres). Le GEM est de plus en plus sollicité, jusqu'où peut-on aller ? Ph. ROBERT : il faut bien réfléchir à ce que l'on peut faire et voir dans le détail les demandes marocaines. M. CANTOU fera le lien avec d'A. AIT ALI qui devrait venir à Sète en mars.

P. FRANCOUR : le GEM a pris depuis peu une dimension internationale or il est composé de bénévoles et on va avoir beaucoup de difficultés pour répondre à toutes les sollicitations. On doit mener une réflexion : en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés, que pouvons nous faire et quelles sont nos limites ? Comment peut on répondre à cette demande par exemple ? Est-ce M. CANTOU seul qui s'en charge ? Est-ce M. CANTOU plus la station de Sète ? Est-ce M. CANTOU plus le GEM ? Il faut nous positionner sur le plan international avec une réflexion interne. Ph. ROBERT : cette réflexion est nécessaire, elle peut se faire par mail avec un point central. Chacun d'entre nous précise ce qu'il peut faire : « je suis compétent pour ça et je suis libre x jours par an ». Ainsi, le GEM pourra répondre aux demandes si les budgets et les intervenants adéquats sont disponibles. D. De MONBRISON et P. FRANCOUR veulent bien se charger de centraliser ces données. D. De MONBRISON enverra un questionnaire à tous les membres.

P. LOUISY : le GEM n'est pas un organisme de recherche, il n'a pas les moyens des labos italiens ou espagnols. L. LE DIREAC'H : le GEM est rassembleur, original, c'est lui qui doit soulever les problèmes, poser les bonnes questions. Ph. LENFANT : le GEM est composé en partie de chercheurs qui s'appuient sur des laboratoires de recherche. N. HIREL : le moratoire a été obtenu par le GEM, grâce à la diversité de ses membres, pas par les laboratoires de recherche.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Collaboration avec les clubs de plongée**

Ph. ROBERT : nous recevons de nombreuses propositions d'aide de la part de clubs de plongée et nous ne pouvons pas les refuser. Il est en revanche difficile de les associer à nos missions mais nous allons préparer une fiche cadre et leur proposer de suivre chacun et régulièrement 1 ou 2 sites de petite taille. Nous leur enverrons *Marginatus*. P. FRANCOUR centralisera les données.



Discussion : P. LOUISY : mon expérience montre qu'il faut absolument quelqu'un qui assure le lien entre le club et le GEM.

P. FRANCOUR : il faut que le site choisi soit de petite taille, qu'il soit suivi longtemps et par le même observateur.

D. De MONBRISON : si un club est très motivé, qu'il effectue sérieusement 2 ou 3 ans de suivi, peut-on lui décerner un label ? Ph. ROBERT : il n'y aura pas de label GEM car ça peut devenir un but pour les clubs et fausser les résultats. Il y a toujours la possibilité pour le président du club de devenir membre du GEM.

### **Collaboration avec le WWF**

D. De MONBRISON : dans un programme du WWF sur 5 Aires Marines Protégées, il y a un travail de suivi du mérrou à Kas en Turquie. Le GEM peut-il être associé (accompagnement, formation) pour la mise en place du protocole ? Il y aura 1 à 2 missions sur place puis un accompagnement pendant 4 ans. D'autres missions de ce type devraient suivre.

Ph. ROBERT : c'est dans le domaine de compétence du GEM, il faut voir les dates et les personnes disponibles. Il faut également prévoir dans le financement une part consacrée à la gestion de l'association.

Discussion : P. FRANCOUR : c'est vraiment un des objectifs du GEM : répondre à la demande d'expertise des AMP. P. LOUISY : cette demande correspond bien au savoir faire commun et à la compétence générale du GEM. Pour les autres demandes internationales évoquées précédemment, il s'agit plus de compétence individuelle de certains membres du GEM. S. RUITTON : il faut bien avoir à l'esprit que si le GEM s'engage il a une obligation de résultats.

### **Nouveau mérrou**

J.P. QUIGNARD : Il y a deux ans, deux spécimens de *Cephalopholis taeniops*, mérrou à points bleus, ont été capturés sur les côtes libyennes et 5 cette année. Sa distribution géographique habituelle (Fishbase) est uniquement atlantique, du Sahara Occidental à l'Angola.

### **FFESSM**

J. CABARET : la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins devrait se prononcer au mois de mars sur la suppression des concours de pêche sous-marine. Ph. ROBERT : le GEM a envoyé une lettre de soutien et de félicitations au président R. BLANC pour cette initiative.

### **TPM**

Ph. ROBERT : la communauté d'agglomération Toulon – Provence – Méditerranée a sollicité le GEM pour participer aux réflexions sur la protection de l'environnement marin dans le cadre du Contrat de Baie, F. SOURBES et P. LELONG le représenteront.

La séance est levée à 17 h 30.

**la prochaine assemblée générale se tiendra  
le samedi 31 janvier 2009 à Carry-le-Rouet.**

#### **Appel à cotisation pour les membres actifs – année 2008**

chèque de **10 €** à l'ordre du GEM

conformément aux statuts, ceux qui ne régleront pas leur cotisation 2008 seront considérés comme démissionnaires.

**Merci de vérifier vos coordonnées sur le listing et d'informer le secrétariat de toute modification : [plelong@institut-paul-ricard.org](mailto:plelong@institut-paul-ricard.org)**

*Pièces jointes : Bilan financier 2007 ; Listing des membres du GEM.*